

PV de l'Assemblée Générale du jeudi 29 octobre 2015

De l'Association Pourquoi la route ?

Ouverture de l'AG à 19h30

1. Mot de Bienvenue du Président – Elections des scrutateurs

Le Président de notre association, Monsieur Pierre Berclaz, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

En raison du peu de personnes présentes, la nomination d'un scrutateur n'est pas nécessaire.

2. Contrôle des présences

La liste des présences est signée par les huit personnes présentes.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale 2014

Le PV de l'AG 2014 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

4. Rapport du Président

- L'Association, par son Comité, a pris contact avec un nouvel avocat, Maître Luc Jansen, qui a accepté de nous représenter en cas de besoin, si la mise à l'enquête du projet de route RC 60 devait être effective. Maître Jansen est spécialisé dans les dossiers de travaux publics et d'environnement ; par le passé, il a été juriste auprès de l'Etat du Valais au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement.

Le Comité est satisfait de cette collaboration et précise que Maître Jansen a été convaincu de notre cause, grâce également à la qualité de notre site internet : www.pourquoilaroute.ch

- La situation n'a pas évolué durant l'année 2015. Le Canton n'a pas donné de réponse ferme aux oppositions envoyées, suite à la prolongation de réservation de zone du 16 mai 2014.
A l'automne 2015 l'Association a écrit une lettre au Département concerné, pour demander des renseignements concernant l'avance du projet. Les membres de notre Association ont été invités à faire de même.

- Au début de l'année, le Canton a été interpellé par Madame Anne Luyet et Monsieur Bruno Perroud, députés-suppléants, en ces termes : « Projet de la déviation ouest de Savièse, où en sommes-nous ? ». La réponse du Canton, qui a été relatée dans le Journal de Savièse de janvier 2015, mentionne que le projet de déviation serait soumis à la Municipalité de Savièse au printemps 2015, pour prise de position, dans l'optique d'une mise à l'enquête publique à l'automne 2015.

A ce jour, date le l'AG, nous n'avons aucune demande de mise à l'enquête publique par voie officielle (Bulletin Officiel).

Si la demande de construction de la route devait être mise à l'enquête publique, l'Association Pourquoi la route agira aussitôt, avec le soutien de notre avocat.

- Lors d'une émission diffusée sur Rhône FM, il a été déclaré que actuellement, l'Etat du Valais n'a même pas assez d'argent pour entretenir les routes du Canton. En effet, le budget annuel alloué à cet effet est passé de 60 millions à 26 millions. Le Conseil d'Etat a décidé d'investir principalement dans les routes nationales, soutenues par la Confédération.
- La mise à l'enquête publique d'un projet est valable durant 5 ans. Il est donc important que notre Association et ses membres, restent attentifs à l'évolution de la situation.
- Durant l'été, les habitants du quartier de la Rue de Pradécor, ont pu entendre et observer la présence dans les Champs St-Jean de la Chouette Pygmée, appelée aussi Chouette Chevêchette.
- L'Association va prendre contact avec Pro Natura pour signaler la présence de ce petit rapace, ainsi qu'avec l'Association Suisse pour la défense du paysage, lesquels pourraient sensibiliser la commune sur le patrimoine naturel que représente le site des Champs St Jean.
- En résumé, la situation n'a guère évolué depuis l'AG de 2014, et l'Association continue de rester vigilante.

5. Présentation des comptes 2014

Les comptes de l'Association Pourquoi la route, présentent au 31.12.2014 les chiffres suivants :

Total produits	CHF 2'619.25
Total charges	CHF 393.20

Soit une fortune qui s'élève à CHF 2'226.05

Ce montant est l'avoir qui figure au solde du CCP de l'Association (CHF 2223.95) et le solde en caisse (CHF 2.10).

6. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Madame Laurence Keck, membre du Comité et contrôleuse des comptes, atteste avoir eu accès aux comptes et aux pièces y relatives, et après vérification, déclare n'avoir constaté aucune anomalie. Madame Keck propose à l'Assemblée Générale de les accepter.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Election statutaire

Le Comité a été reconduit en 2014. **Il est à noter la démission de Madame Romaine Mudry Discours, qui quitte son poste de Vice-Présidente et le Comité, et demeure, cependant, membre de l'Association.**

8. Information sur la situation actuelle

La situation actuelle a déjà été évoquée dans le Rapport du Président.

9. Divers

- Il est important de trouver de nouveaux membres pour notre Association, car même si la situation est calme actuellement, nous avons besoin d'établir une réserve financière en cas de nécessité (payer notre avocat), laquelle est assurée par le paiement des cotisations.
- La possibilité de mettre les Prés St Jean sous protection est évoquée.
- L'Office du Tourisme de Savièse a le projet d'éditer une plaquette sur le Château de la Soie, **il y aurait peut-être possibilité d'y mentionner les Champs St Jean ?**

Le Président clôt la séance à 20h30, remercie les participants et les invite à partager le verre de l'amitié.

Savièse, 29 octobre 2015

PV rédigé par Line Short, secrétaire.

Line Short

Pierre Berclaz